



## Rapport moral 2016

Cher(e)s camarades et adhérent(e)s de la CAIA,

C'est donc la deuxième fois que je vous présente le rapport moral de notre association.

### **En premier lieu, le fonctionnement « traditionnel » de la CAIA.**

Tout d'abord, je ne peux que nous féliciter de nous être attaché les services de Frédérique : sa gentillesse, son efficacité, sa bonne humeur, sa débrouillardise sont des atouts précieux pour animer la CAIA et, dans ses et nos relations avec les services de la DGA, elle ne perd pas son sens de l'humour. Heureusement : car, dix-huit mois après, nous n'avons pas encore complètement absorbé le déménagement et nous continuons imperturbablement à demander toutes les prestations que la DGA nous a accordées par le biais de la convention.

#### 1) Changement de prestataire pour le magazine et l'annuaire. C'est fait.

Et c'est en route pour le magazine. Je pense que vous avez maintenant reçu le magazine n°111 daté de février 2017 qui a comme thème « risques biologiques et chimiques ». Le numéro suivant, le n°112, qui sera disponible le 19 juin 2017 pour le salon Paris Air Show, aura comme thème l'OTAN et les institutions européennes.

Le comité de rédaction du magazine (et en premier lieu Jérôme de Dinechin) a commencé à prendre ses marques pour fonctionner avec le nouveau prestataire : le rodage est en cours.

#### 2) L'annuaire.

L'annuaire 2016 a été réalisé, non sans difficulté pour notre secrétaire général Alain JOUANJUS, avec les services de l'ancien prestataire.

Il va falloir prendre nos marques avec le nouveau prestataire pour l'annuaire 2017.

J'espère que tous ceux qui sont à jour de leur cotisation 2016 (vous êtes 960) ont bien reçu l'annuaire.

Cette année encore, j'attire votre attention sur le fait que VOUS êtes responsables des informations non publiques vous concernant et qui sont dans l'annuaire.

Je vous rappelle aussi que cet annuaire, édition 2016 ou éditions précédentes, n'est destiné qu'aux IA et qu'il ne doit pas être donné – et encore moins vendu ! - à des non IA. J'attire votre attention sur le fait que, si les informations concernant certains camarades changent d'une année sur l'autre – et c'est là la principale difficulté pour éditer un annuaire à jour – beaucoup d'informations perdurent. Aussi, si vous voulez vous séparer des anciennes éditions de l'annuaire, prenez la précaution de les détruire.

### **3) Le site Internet.**

Avec l'aide d'Yves LE FLOCH, et sous la houlette de François BIHAN et de Yann GENDRY, dans le respect le plus strict de la réglementation française, nous continuons à travailler à la sécurisation du site internet. Et donc à la sécurisation des données personnelles vous concernant, qui vous sont donc accessibles mais qui pourraient être accessibles à des personnes mal intentionnées.

### **4) Le gala de l'Armement.**

Le gala 2016, malgré un temps très maussade le vendredi 14 octobre, a été plutôt bien reçu. Merci encore à Nicolas Maffert et à Frédéric Guir d'avoir conçu et organisé ce gala 2016 dans les locaux de l'Automobile Club de France, place de la Concorde, et ce, dans de bonnes conditions financières, grâce en particulier au parrainage de Lionel HENRY.

Rendez-vous le vendredi 13 octobre 2017 pour le gala de l'armement 2017.

Enfin, je vous confirme que tout est ouvert pour le gala 2018, année du cinquantième anniversaire du Corps des Ingénieurs de l'Armement.

### **En deuxième lieu, les sujets « de fond »**

#### **1) L'Avenir du corps des ingénieurs de l'armement.**

Le vivier des ingénieurs de l'armement diminue : les entrées sont plus faibles que les sorties. C'est dangereux : il faut réagir et en premier lieu, renforcer l'attractivité du corps auprès des jeunes polytechniciens, pour non seulement saturer les postes offerts mais encore pour aller vers une augmentation des postes offerts à la sortie de l'X.

Les jeunes IA sont et feront l'avenir du corps ; aussi, nous avons amplifié notre présence auprès d'eux. Il y a toujours le maintenant traditionnel café d'accueil le premier jour de leur

entrée en activité avec la participation de membres du CA de la CAIA et des représentants de la DGA, organisateur de cet accueil ; dans leur deuxième année d'activité, lors de leur formation administrative et militaire (FAMIA), j'ai un créneau de quatre-vingt-dix minutes pour leur présenter la CAIA (cette année, suivi d'un déjeuner offert par la CAIA) et enfin, une présence que je souhaite la plus active possible lors du baptême de leur promotion, pendant la prise d'armes annuelle des OCA. En 2016, j'ai pu personnellement participer à cette prise d'arme et être le parrain de l'un d'entre eux ; je souhaite qu'un maximum de « jeunes » IA (cinq à dix ans de services, à la DGA ou non) puisse parrainer les entrants ; et ainsi créer des liens intergénérationnels.

## **2) France Armement.**

L'Association Professionnelle Nationale Militaire France Armement est créée :

Olivier Robert en est le président et Edouard Galland en est le vice-président pour les IA.

Il reste encore à définir les relations entre France Armement et la CAIA. Il faut faire vite car des sujets d'actualité (qui pourraient nuire fortement à l'attractivité du Corps) vont très vite être sur la table de travail des autorités en charge de la gestion du corps des IA (DGA et CGArm ou CGArm et DGA) et, au-delà de l'influence que la CAIA pourra chercher à avoir vers le CGArm et la DGA, il ne faudra pas se priver de l'aide de l'APNM France Armement.

## **3) Rayonnement des IA à l'extérieur de la DGA.**

C'est une contribution importante à l'attractivité du corps des IA. A partir de nos succès, en particulier les exportations d'armement, il nous faut donc partir encore et toujours à la conquête de notre environnement gouvernemental (le futur...) et industriel, non seulement dans notre « core business », l'armement, mais bien au-delà dans ce que nous appelons maintenant les domaines de souveraineté. Et contribuer encore et toujours à « vendre » l'ingénieur de l'armement, produit de grande qualité.

Le colloque « **L'Etat a-t-il encore besoin de grands corps d'ingénieurs dans la Haute Fonction Publique ?** » que la CAIA a organisé le mardi 15 novembre 2016 a contribué à ce rayonnement, ne serait-ce que parce que nous avons réussi à réunir un plateau de personnalités concernées par le sujet mais aussi et peut-être surtout parce que nous avons réussi à mobiliser le ministre de la Défense sur ce thème. Merci donc à ceux qui ont œuvré pour que ce colloque existe et en premier lieu, Alain Bovis

Les actes audio du colloque seront bientôt sur le site de la CAIA.

Certes, ce colloque n'était peut-être pas parfait et je comprends que certains, en particulier des jeunes IA présents à ce colloque et peut-être aujourd'hui dans la salle, ont été déçus par les propos tenus par certains intervenants. Mais nous avons été confrontés à notre véritable environnement et un IA averti en vaut deux. A charge donc pour les jeunes de prendre en main leur avenir : la CAIA peut proposer des initiatives pour les jeunes camarades, mais surtout entendra avec plaisir les souhaits des jeunes camarades sur les actions à mener pour faire rayonner le corps des IA.

### **En troisième lieu, le projet mobilisateur pour l'avenir : CIA50**

Il ne vous aura pas échappé que le corps des ingénieurs de l'armement a été créé en 1968. Donc, nous avons devant nous à contribuer, en concertation avec le CGArm et avec la DGA à l'organisation, en 2018, du cinquantième anniversaire du corps des IA.

Beaucoup d'idées sont sur la table.

- a) Un opuscule, document de notoriété, rappelant les tenants et aboutissants de la création du corps des IA, les grandes réalisations des Ingénieurs de l'armement, les grands ingénieurs de l'armement et *last but not least*, l'IA dans le futur, dans cinquante ans !
- b) Une manifestation de notoriété, gala ou autre : tout est à concevoir !
- c) Une exposition virtuelle (sur le site internet) ou une exposition temporaire « réelle » sur les grandes réalisations des ingénieurs de l'armement et sur les grandes figures de l'armement.
- d) Un colloque plutôt pour les « jeunes » IA : le corps dans cinquante ans !

Voilà plein d'idées : il reste à trouver des bras et surtout des têtes !

### **Enfin, le renouvellement du Conseil d'Administration de la CAIA**

Au préalable, il faut noter que la parité hommes femmes n'est pas du tout respectée au sein du conseil d'administration de la CAIA : il y aura deux femmes dans le CA après cette AGO ! Nous devons corriger cette situation.

De même, il paraît opportun de systématiquement offrir une place au CA pour un jeune entrant en activité.

Et donc, pour la prochaine assemblée générale, je fais appel à nos camarades féminins et aux jeunes entrant en activité en septembre 2017 : portez-vous candidat(e).

- 1) Trois administrateurs sont arrivés en fin de deuxième mandat et, donc, ne sont pas renouvelables : Philippe LOGAK, Olivier MARTIN et Emmanuelle PLESSIET. Je les remercie pour leur action au conseil pendant leurs huit années de mandat.
- 2) Pierre BAUCHE et Thérèse VIVIER sont arrivés à la fin de leur premier mandat, sont renouvelables mais n'ont pas demandé leur renouvellement. Je les remercie pour leur action au conseil pendant leurs quatre années de mandat.
- 3) Cinq administrateurs sont arrivés à la fin de leur premier mandat, sont renouvelables et sont candidats à leur renouvellement. Le Conseil vous propose donc de réélire pour un deuxième mandat :

Bruno BELLIER, Daniel JOUAN, Gérard LEPEUPLE, Louis LE PIVAIN et Jean-François PACAULT.

- 4) Enfin, le Conseil vous propose quatre nouvelles candidatures :

- Xavier MALDAGUE,
- Marc BERVILLE
- Philippe ROUDIER
- Jérôme de DINECHIN

Je vous remercie.

IGA (2s) Philippe HERVE

Président de la

Confédération Amicale des Ingénieurs de l'Armement.

28 février 2017